CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124947** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE 30/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1999

Raison sociale : BAT MONT AIGUILLE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/03/2019

Capital : 7 623

145 ZONE ARTISANALE LA CROIZETTE
38930 CLELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE

Siret : 421 713 595 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 01771

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10477807604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10477807604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 76 34 47 89 **Fax :**

Portable : 06 79 73 21 02

Responsabilité légale :
SERVIZET OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://batmontaiguille.fr

E-mail : bat.mont.aiguille@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 548 445 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	3	05/12/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/01/2026 09:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124947** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE **30/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1999
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/03/2019
Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE

Siret : **421 713 595** **00021**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 81 01771

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10477807604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10477807604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **BAT MONT AIGUILLE**

145 ZONE ARTISANALE LA CROIZETTE
38930 CLELLES

Téléphone : 04 76 34 47 89 **Fax :**
Portable : 06 79 73 21 02

Site Internet : http://batmontaiguille.fr
E-mail : bat.mont.aiguille@orange.fr

Responsabilité légale :
SERVIZET OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.